FRC H62r

CONVENTION NATIONALE.

RAPPORT

Case FRC 13980

FAIT

AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

PAR LE CITOYEN BARRERE,

Sur la miſſion civique des envoyés des aſſemblées primaires du peuple français.

Dans la ſéance du 14 août 1793.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION.

CITOYENS,

Après l'honorable miſſion que vous venez de remplir, au nom du peuple, auprès de ſes repréſentans, il ſembloit que vos fonctions fuſſent terminées par la proclamation ſolemnelle du vœu des Français pour la Conſtitution républicaine. Mais

THE NEWBERRY LIBRARY

telle eſt la deſtinée des hommes qui aiment vraiment leur patrie, d'avoir toujours de nouveaux devoirs à remplir envers elle.

Ce ſeroit vous abuſer ; ce ſeroit tromper la nation entière ; ce ſeroit trahir la cauſe de la liberté, ſi nous pouvions vous diſſimuler un inſtant les grandes meſures réclamées au nom de la République en péril.

Les eſcadres de l'eſpagnol & de l'anglais cernent nos côtes dans les deux mers. Les hordes eſpagnoles & piémontaiſes attaquent les Alpes & les Pyrennées. Les brigands de l'Autriche & de la Pruſſe pillent nos cités & dévaſtent les frontières du nord. L'anglais ſéme par-tout l'or & les trahiſons. Les fanatiques redoublent d'efforts. Les royaliſtes font des ſectaires. La Vendée déchire le ſein de la patrie. Les adminiſtrations ſecouent de nouveaux brandons de guerre civile ; & l'inſolent ennemi de la France, le barbare autrichien, menace de pénétrer dans le cœur de la France.

Où eſt la République, au milieu de tant de périls & de crimes ? Nous répondrons tous : elle eſt dans une conſtitution ſolemnellement jurée, dans la fermeté de repréſentans, dans le courage du ſoldat, dans la valeur des armées, dans le patriotiſme prononcé des envoyés du ſouverain, réunis dans cette enceinte ; & plus sûrement encore dans le ſouverain lui-même dans le peuple tout entier.

Citoyens, la France s'eſt fièrement élevée au rang des nations. Elle eſt libre parce qu'elle a voulu l'être ; elle le ſera, parce qu'il n'eſt pas plus au pouvoir des tyrans d'arrêter les progrès de la liberté & de l'égalité que d'arrêter la lumière du ſoleil.

La République françaiſe va s'élever à ſes glorieuſes deſtinées, ou ſe précipiter dans un gouffre de calamité, ſi vous ne réuniſſez vos généreux efforts.

Une conſtitution démocratique, dont le projet nous eut paru une chimère il y a quelques mois, dont l'acceptation individuelle par tous les français nous eût paru un phénomène politique, une conſtitution populaire eſt proclamée. Le 10 août, que l'ariſtocratie devoit illuminer de tant de crimes, de tant de complots, de tant d'attentats; le 10 août a été calme comme la raiſon publique, grand & majeſtueux comme le peuple; le 10 août a écrit dans les cieux nos ſermens d'être libres.

Ici ſe préſente une nouvelle miſſion pour les envoyés des aſſemblées primaires: enrentrant dans leurs foyers, c'eſt à eux d'y réchauffer l'eſprit public, d'y affermir les principes ſalutaires de l'unité & de l'indiviſibilité de la République; c'eſt à eux qu'il appartient de ſurveiller de plus près les complots imbéciles des fédéraliſtes, & les coupables intrigues des royaliſtes; c'eſt à eux à épier, dans tous les points de la République, les adminiſtrateurs qui auroient dû être réduits depuis long-tems à n'être que des vendeurs de biens nationaux & des percepteurs d'impoſitions, au lieu de ſe transformer en autorités anarchiques & rivales de la puiſſance nationale qui les créa.

Envain nos efforts conſtans ſoutiendroient le gouvernement nouveau, ſi un mauvais génie agitant les autorités conſtituées, remuant les divers adminiſtrateurs, détruit ſans ceſſe tout ce que le génie de la liberté a eu tant de peine à établir. Il ne faut pas ſe le diſſimuler, le reſſort de la force nationale ne s'eſt que trop relâché; tout, juſqu'aux vertus civiques, avoit pris depuis quelques mois cette teinte de modérantiſme & de foibleſſe qui a paralyſé nos armées, éteint le feu du patriotiſme, fait fuir ſans combattre des phalanges républicaines, découragé le cœur du ſoldat & glacé d'effroi les habitans des cités: nos di-

visions ; voilà les succès des ennemis. Oui la liberté court les plus grands dangers, si un patriotisme ferme & un accord soutenu ne viennent au secours de nos armées, & ne préside à la défense de nos frontières.

Avec une population aussi énorme, avec une récolte aussi riche, avec tant de moyens de régir la France & de comprimer les tyrans de l'Europe, qu'est-ce donc que notre situation actuelle & l'invasion impunie de notre territoire ? On dit qu'un de nos anciens tyrans, Louis le quatorzième, se battit contre toute l'Europe. Louis XII vit se dissoudre la ligue de Cambrai : & nous souffririons la ligue de Pilnitz ? Notre propre liberté ne vaut-elle donc pas ces guerres insensées, où les victoires nous ont été aussi faciles que funestes, & où l'on a vu, à la voix d'un despote, des armées innombrables aller se fondre en Italie, en Allemagne ou dans les champs de Fontenoy.

Quelles circonstances furent jamais plus favorables à l'élan du patriotisme ! De nombreux envoyés, investis de la confiance de leurs concitoyens, vont se répandre à-la-fois dans toutes les sections de la République. C'est à eux de frapper en même temps un coup électrique sur toutes les ames républicaines ; que par leurs rapports, par leurs discours, par le souvenir qu'ils retraceront de la mémorable journée du 10 août, on voie tout-à-coup sortir de toutes les classes de citoyens, de toutes les villes, de toutes les campagnes, des défenseurs nombreux de cette liberté sainte dont nous venons de solemniser la fête. Encore trois mois d'efforts & la conquête est assurée ; encore trois mois de courage & la tyrannie a trouvé son tombeau sur les mêmes terres qu'elle a osé envahir. — Les efforts, le courage ne seroient-

ils donc plus que dans le partage des deſpotes ! Des dépenſes énormes les écraſent ; ils réuniſſent toutes leurs forces ; ils dépeuplent leurs états ; ils ſe ruinent en tout genre, parce qu'il ne leur faut qu'un coup à frapper ; & nous, nous les ennemis des rois, nous l'exemple de l'Europe, nous les ſtipulateurs des droits du genre humain, nous les défenſeurs de la liberté & de l'égalité, nous ne tenterions pas un grand projet, nous ne donnerions pas une grande ſecouſſe à la maſſe invincible des citoyens français.

Précieux envoyés des aſſemblées primaires, vous qui êtes venu apporter dans ce temple ce riche contingent de liberté qui, depuis huit jours, a donné à l'eſprit public une impulſion énergique & ſublime ; vous qui êtes venus peupler la ſainte montagne de républicains dignes de s'aſſeoir à côté de ceux qui ont fondé la démocratie françaiſe, c'eſt à vous que la Convention nationale s'adreſſe aujourd'hui.

Quelle miſſion allez-vous recevoir ? Sera-ce une commiſſion de guerre ; ſera-ce un méchaniſme militaire ou une opération lente & pénible de recrutement ? non, non ! une plus auguſte fonction vous eſt réſervée. Ce n'eſt ici ni une miſſion légale, ni un commiſſariat ordinaire, ni des fonctions méchaniques : c'eſt une miſſion morale & ſacrée, c'eſt une fonction patriotique & religieuſe que vous allez exercer juſques dans la chaumière la plus reculée & dans la commune la plus pauvre. Votre miſſion eſt d'expoſer les beſoins de la patrie ; votre fonction eſt de recueillir ſes reſſources. L'évaluation des forces diſponibles, le calcul de ſoldats-volontaires ſont laiſſés à la conſcience des citoyens : ainſi l'eſſet de cette meſure ne dépendra plus que de leur patriotiſme ; il eſt donc permis à la Convention nationale de ne pas douter de ſon ſuccès.

Une loi trop lentement exécutée a créé 30 mille hommes de cavalerie. Le luxe trop ménagé, le riche trop protégé encore par les inſtitutions nouvelles, n'a fourni qu'à regret une partie de ſes moyens à nos armées. Il y a long-temps que l'on dit que ſi chaque commune de campagne, chaque ſection de mille citoyens dans les villes, fourniſſoit un cavalier avec ſon cheval, la République auroit en peu de temps plus ſoixante mille hommes de cavalerie. Pourquoi de pareilles meſures, que l'avarice ſacerdotale ou le monachiſme opulent a pluſieurs fois réaliſé dans l'Eſpagne eſclave & avilie, ne réuſſiroit-elle pas dans la France libre & régénérée. Croyons qu'il ſuffira de faire appel au patriotiſme des Français & de leur montrer nos dangers, pour que nous formions ſur-le-champ une cavalerie nombreuſe.

De viles paſſions s'oppoſeroient-elles à ce dernier don civique. Un commiſſaire par canton peut arrêter l'eſſor ſi puiſſant de l'égoïſme.

J'entends déjà l'ariſtocratie & le royaliſme s'écrier: — qu'elle eſt donc cette liberté nouvelle qui exige tant de ſacrifices journaliers, tant de tributs oppreſſifs, tant d'hommes, tant de ſubſiſtances, tant de chevaux, tant de ſecours & de contributions de tout genre: le deſpotiſme fut-il jamais auſſi exigeant!

Eh bien, ſi je devois répondre aux égoïſtes, aux avares, qui n'ont de patrie que dans leur coffre-forts & qui n'aiment les révolutions ou les loix que pour de l'argent, je ne leur dirai pas que la tranquillité de la République, gage unique de leur ſûreté particulière eſt du moins un intérêt pour eux; je ne leur dirai pas que la diſſolution de nos armées pourroit provoquer l'inſulte de leurs familles, la ruine de leurs propriétés, & menacer l'exiſtence de tous les individus; je ne leur dirai point qu'ils ne jouiront

pas en paix de leurs coupables refus à la patrie. Ma réponſe ſera plus laconique & plus forte. J'en prends le texte dans les ordonnances de cet inſolent Brunſwik qui, avec le ſtyle chevalereſque de Bouillé, nous menaçoit avec une armée malade & des héros fugitifs.

Que diſoit ce Brunſwik, au nom de ſon maître Guillaume, aux habitans des diſtricts de Longwy & de Verdun ?

« Je vous ſomme, au nom du roi de Pruſſe, de raſſembler demain, en tel lieu, telle quantité d'hommes, de pionniers, de farines, de bleds, d'avoines, de fourrages, de légumes, de bœufs & de ſubſiſtances de tout genre ; & ſi ces objets ne ſont pas remis en entier, dans douze heures, vous ſubirez exécution militaire..... » ; & des Français obéiſſoient à ce langage, à ces requiſitions du deſpotiſme.

Citoyens français, le ſalut de la patrie ſeroit-il réduit à l'humiliante néceſſité de faire de pareilles réquiſitions ? Et ce que vous donneriez par frayeur ou par foibleſſe au général exacteur, ne le prodiguerez vous pas, par intérêt, au défenſeur de la république ? Voyez donc la différence : les hommes, les ſubſiſtances, les tréſors, vous les donnerez à la réquiſition brutale de la cavalerie autrichienne, vous les refuſeriez à la touchante invitation de la patrie éplorée ? Les hommes, les ſubſiſtances, les tréſors, vous les livrerez à l'ennemi, qui les veut pour lui-même, pour nourrir ſon deſpotiſme & aſſurer votre eſclavage ; vous les refuſeriez à la République, qui ne les réclame que pour vous, pour le ſoutien de vos droits & de vos propriétés les plus chères.

Envoyés des aſſemblées primaires, ne faites entendre que cette comparaiſon à ceux qui voudroient

paralyſer la meſure patriotique, dont la Convention nationale vous conſie aujourd'hui le néceſſaire, la preſſante exécution.

Oui, vos ſoins généreux auront des ſuccès. Que de preuves récentes n'avons-nous pas de l'eſprit public qui rend les ſuccès ſi faciles, quand on ne veut pas les entraver ? Avec quelle rapidité, les réquiſitions ſe ſont remplies dans les deux bouts des pyrénées, & récemment, dans quelques départemens du nord ! Une généreuſe émulation, va ſe manifeſter de toutes parts. Il n'y a plus que deux ou trois mois de défenſe & d'efforts, pour conquérir la paix.

En invoquant les ſecours de toutes les parties de l'empire, prévenez l'opprobre qu'imprimeroient à la liberté naiſſante, les violations des engagemens les plus ſaints, celui de protéger le ſol qui nous vit naître, & de défendre les droits que la nature nous donna. Prévenez cette ſecouſſe terrible qui, en diſſolvant nos troupes, ne préſenterait plus les campagnes que couvertes de bandes errantes, armées de glaives, & provoquées par la faim; prévenez la perte de toutes ces familles, de tous ces hommes vertueux dont les cœurs ne battent, depuis quatre années, que pour la liberté. Oh combien ils s'abuſent, ceux qui eſpèrent trouver un aſyle dans la nuance affoiblie ou décorée du patriotiſme, ou dans les formes douteuſes d'une opinion civique ! Patriotes faux, douteux, puſillanimes ou modérés, percez les frontières, & voyez à mayance, la ſoldateſque pruſſienne, pendant à leurs fenêtres, tous les hommes courageux qui ont oſé aſpirer un inſtant à la liberté; pénétrez dans ces répaires de la vendée, & ne détournez pas, s'il eſt poſſible, les regards du ſpectacle hideux, d'un de nos collègues de l'aſſemblée légiſlative, d'un membre du côté droit, de Morrin, qui, trouvé & reconnu

parmi les ſoldats priſonniers, a été mis en morceaux par les fanatiques, les brigands & les nobles, de cela ſeul qu'il avoit été député d'une aſſemblée nationale.

Ceux qui ne ſont pas fortement indignés au récit de tant de cruautés, ceux qui ne ſont pas électriſés par les beſoins de la patrie & par l'appel qu'elle fait à tous les courages, veulent-ils donc une ſociété de bêtes féroces; veulent-ils le partage honteux de la France, & ſa dévaſtation par des cannibales en uniformes & des rois à détrôner?

Ne ſerions-nous plus cette nation belliqueuſe, dont le courage bouillant paſſa en proverbe dans l'Italie. trois fois conquiſe par *la furia franceſe*, & qui fit une promenade de la conquête de la belgique?.... Ne ſerions-nous plus ce peuple gaulois qui abbattit les tyrans de rome, & qui marchoit dans l'europe comme un torrent irréſiſtible. Juſques à quand, nos généraux méconnoîtront-ils le tempérament national, qui ſe détruit par l'attente, & qui remporte des victoires dès qu'il ſe met en mouvement. Juſques à quand, enfin, oubliant ces pages de l'hiſtoire, que la valeur françaiſe a couvert de ſes ſuccès, nos chefs d'armée laiſſeront-ils le ſoldat languir dans un camp ou ſe livrer au découragement & à l'inertie? Qu'ils attaquent, & la liberté triomphera de tous ſes ennemis.

Frères & concitoyens, que de moyens puiſſans vous allez nous donner pour les fonctions que vous nous avez confiées, ſi votre miſſion patriotique va s'accomplir, avec ce zèle & cet enthouſiaſme républicain que vous avez montré au milieu de nous.

Nous nous ſommes promis avec vous, au champ de la réunion; nous avons juré de concert, de ſauver la patrie, & nous la ſauverons. Encore une fois,

il ne faut qu'un sacrifice d'un moment; il ne faut que trois mois de courage, & les tyrans ne seront plus. Si cet effort était au-dessus de notre énergie, pensons au prix qu'à coûté la liberté à tous les peuples qui ont voulu la conquérir. La Suisse fut couverte d'ossemens; la Hollande mêla son sang aux eaux de la mer; d'interminables guerres civiles accablèrent l'Angleterre, & de grands malheurs ont signalé la naissance de la liberété en Amérique. Et nous, plus heureux par les lumières, plus forts par notre nombre, plus grands par la punition d'un roi parjure, nous compterons moins de maux & plus de sacrifices, & ce calcul ne nous appauvrira point; quatre années auront suffi à l'établissement de la liberté & de l'égalité.

En revenant dans vos cités, députés de Lyon, de Toulon, de Marseille, de Bordeaux, d'Evreux, de Caen, de la Lozère & de la Vendée, vous avez un beau ministère à remplir; jamais la patrie ne fut mise à une aussi cruelle épreuve qu'elle l'a été par ces villes & ces départemens : faites-leur reconnoître le crime qu'elles ont commis, en déchirant le sein de leur mère, & en la livrant à la merci de l'étranger. Et vous tous qui rentrez dans vos foyers, qui revenez au milieu de vos concitoyens, dites-leur que Paris fut toujours le foyer du patriotisme; que la Montagne a conquis la liberté par son courage & sa constance, comme le commerce a cherché à nous vendre la servitude par ses calculs & son avarice.

Dites-leur que s'ils ne volent pas aux frontières, s'ils ne mettent pas eux-mêmes les armes & les subsistances à la requisition du courage & du patriotisme, nous craignons de voir la liberté périr dans nos mains.

Dites à la jeunesse française que la patrie la met en état de requisition, ou qu'elle est indigne des bienfaits de la liberté, si elle ne s'arme tout-à-coup pour elle.

Dites-leur enfin, qu'il n'y a plus de milieu ; le ſalut de tout ce que nous avons de plus cher nous appelle au combat.

Vaincre ou mourir libre, ou plutôt vaincre pour éviter de tomber entre les mains des barbares, eſclaves des prêtres & des rois. Valeur, union, accord & la victoire eſt à la République . . .

Déjà des monumens, deſſinés par le génie de la liberté, s'élèvent dans cette grande cité. Là ſur les terreins de la baſtille, la nature bienfaiſante nous régénère ; ici, un arc de triomphe pour l'égalité s'élève à côté du palais des riches ; plus loin, la fière liberté eſt aſſiſe dans la même place, où la ſtatue d'un tyran voluptueux a été renverſée par le peuple. En face de cet hoſpice ouvert aux ſoldats que le fer des combats a épargné, on voit le peuple français terraſſant le hideux fédéraliſme. Enfin, au champ de la réunion un tombeau ſimple s'élève pour recueillir les cendres des héros morts pour leur pays ; & une colonne majeſtueuſe indique l'autel de la patrie où fut proclamé l'ordre unanime du peuple français pour la République.

Citoyens voilà les monumens qui conviennent à des peuples libres ; voilà ce que tous les français vous demandent de conſolider pour perpétuer le ſouvenir du 10 août.

Evitons le reproche trop long-temps adreſſé à la révolution par les arts. — Le deſpotiſme couloit en bronze ſes trophées ſanglans ; pourquoi la liberté coule-t-elle ſes monumens en plâtre ? C'eſt au marbre & aux métaux à éterniſer la mémoire du jour de la fondation de la République. C'eſt avec les canons que nous prendrons aux tyrans que nous fondrons la ſtatue de la liberté. Conſolons donc les arts affligés & mé-

connus dans les orages révolutionnaires ; perpétuons sur des monumens durables les époques que l'hiſtoire a déja marquées pour l'inſtruction des ſiècles à venir, & accompagnons de nos vœux civiques, couvrons de nos applaudiſſemens fraternels ces envoyés du ſouverain, réunis avec nous autour de l'autel indeſtructible de la patrie.

PREMIER DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de ſalut public, décrète :

ARTICLE PREMIER.

Les envoyés des aſſemblées primaires, en rentrant dans leurs foyers, ſont chargés de propager l'eſprit public, de publier les principes ſalutaires d'unité & d'indiviſibilité de la République, d'extirper les germes du royaliſme, de ſurveiller les complots des fédéraliſtes & des adminiſtrateurs révoltés contre la Convention nationale, d'expoſer à leurs concitoyens les dangers de la patrie & ſes reſſources, d'exciter la jeuneſſe françaiſe à prendre les armes, & à remplir ſur le champ tous les cadres des armées.

II.

La Convention nationale s'en remet au patriotiſme des envoyés des aſſemblées primaires pour l'accompliſſement de cette honorable miſſion, & pour la diſtribution de l'adreſſe aux français.

III.

Les monumens élevés le 10 août ſeront conſtruits aux frais de la République pour conſacrer cette mémorable journée.

DEUXIÈME DÉCRET.

Le peuple Français déclare, par l'organe de ſes repréſentans, qu'il va ſe lever tout entier pour la défenſe de ſa liberté, de ſa conſtitution, & pour délivrer enfin ſon territoire de ſes ennemis.

II.

Le comité de ſalut public préſentera inceſſamment le mode d'organiſation de ce grand mouvement national.

III.

Il ſera nommé par la Convention nationale dix-huit repréſentans du peuple, qui ſeront répartis dans les divers départemens. Ils ſont chargés de diriger les opérations des envoyés des aſſemblées primaires, relatives aux meſures de ſalut public, & aux réquiſitions d'hommes, d'armes, de ſubſiſtances de fourages & de chevaux.

IV.

Ils ſont autoriſés à délivrer des commiſſions aux envoyés des aſſemblées primaires, ſans leſquels ceux-ci ne pourront exercer les réquiſitions déjà indiquées.

V.

Les repréſentans du peuple ſe concerteront avec le comité de ſalut public & le conſeil exécutif pour le raſſemblemen & la direction des forces & des moyens qui auront été mis en réquiſition.

VI.

Les repréſentans du peuple ſont chargés également de renouveller en tout ou en partie les mebres des autorités conſtitués & les divers fonctionnaires pnblics, & de les remplacer prroviſoirement par des citoyens d'un patriotiſme reconnu.

VII.

Ils ne pourront dans aucun cas, & ſous aucun prétexte, choiſir ni conſerver aucun des adminiſtrateurs ou fonctionnaires publics qui auroient coopéré ou adhéré à des arrêtés liberticides, tendans au fédéraliſme, & ſubverſifs de l'unité & de l'indiviſibilité de la République, ou qui les auroient exécutés ou fait exécuter, ou qui auroient donné des marques particulières d'inciviſme, quand même ces adminiſtrateurs ou fonctionnaires publics auroient donné leur rétractation.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.